

perles, pour faciliter des opérations importantes. Aujourd'hui ce secours leur manque; aussi dix ou trois années de mauvaise récolte, la perte d'un procès, etc., suffisent pour les ruiner à jamais, parce qu'ils sont obligés d'emprunter à gros intérêts, qu'ils ne peuvent faire d'économies assez importantes sur leurs revenus pour se remettre au courant. Il est bien à désirer que l'on imite ce qui se pratique encore dans quelques pays, c'est-à-dire que chaque père de famille plante, à la naissance de chacun de ses enfants, un nombre d'arbres proportionné à l'étendue de son domaine. Il est d'observation que les pays où l'on plante le plus d'arbres isolés sont les plus riches.

La question du reboisement de nos forêts occupe actuellement l'attention de nos principaux agronomes dans la Province de Québec. M. Louis Lévesque, membre du Conseil d'Agriculture, a réuni à former une Association de Reboisement, dont il est le président. Malheureusement il n'y a qu'un très-petit nombre de cultivateurs qui comprennent toute l'importance d'une semblable association; puissent-ils s'associer aux efforts que fait M. Lévesque dans le but d'établir dans le pays une association d'hommes bien décidés de veiller au meilleur aménagement de nos forêts. Ceux qui désirent devenir membres de l'Association de Reboisement n'ont rien à payer. M. Lévesque se ferait un plaisir de donner tous les renseignements possibles à ceux qui désirent travailler à cette œuvre éminemment utile.

Ce qui a fait le sujet de nos causeries sur les pépinières n'est qu'un aperçu de ce qu'il faudrait développer considérablement pour donner à nos lecteurs tous les renseignements propres à cultiver avec avantage et profit les arbres et arbustes à quelque espèce qu'ils appartiennent. Nous engageons nos lecteurs qui désirent être parfaitement renseignés sur la manière de cultiver les arbres, de se procurer le livre intitulé : *Verger Canadien*, que l'on peut se procurer en s'adressant à l'auteur de ce livre, M. l'abbé Provancher, Cap Rouge, P. Q.

## REVUE DE LA SEMAINE

Le 17 septembre on a donné la lecture, dans toutes les églises paroissiales et communautés religieuses du diocèse de Montréal, d'un mandement de Mgr. Bourget, à l'occasion de sa démission comme évêque de Montréal, qui a été acceptée par le Saint-Siège. L'administration du diocèse est passée entre les mains de Mgr. Fabre, évêque de Gratiopolis, précédemment coadjuteur et aujourd'hui évêque de Montréal.

Voici ce que nous lisons à l'occasion de la lecture de ce mandement, dans le *Nouveau Monde* :

"Les adieux si touchants de Mgr. Bourget ont ému les fidèles jusqu'aux larmes, et même l'émotion a été si profonde, dans une église au milieu, que le bon Père chargé de la lecture du mandement n'a pu la terminer. Combien plus que des paroles sont éloquentes cette émotion et ces larmes !

"Nous ne retraçons pas la vie si bien remplie de Mgr. Bourget; d'autres feront cette œuvre avec plus d'autorité et mieux que nous qui sommes tard venu. Mais nous dirons que l'esprit du Seigneur s'est reposé sur ce pontife pour lui donner une charité simple et ardente, une naïveté d'âme admirable, une sérénité d'esprit inaltérable, un sentiment intime et délicat du droit et de la justice, une confiance invincible en la puissance et en la bonté de Dieu. Oui, l'esprit du Seigneur s'est reposé sur ce pontife pour lui donner toutes les vertus chrétiennes et sacerdotales qui

font de l'évêque le père bienveillant, le conseiller prudent, le guide sûr, le consolateur affectueux, le pasteur vigilant de ceux qui sont confiés à sa garde. Tel, en effet, doit être l'évêque selon le cœur de Dieu: tel a été Mgr. Bourget dans sa vie et dans ses œuvres d'évêque.

"Mgr Bourget est un de ces hommes qui passent sur la terre en faisant le bien. Ceux mêmes qui ont ou le malheur de le combattre, ne peuvent lui refuser le tribut de leur respect, bien plus le tribut de leur admiration, car ils reconnaissent en lui par excellence *justum et tenacem propositivum*.

"Les œuvres de Mgr. Bourget ont été celles d'un docteur enseignant au peuple, dans toute la pureté de la foi, la vérité catholique dont le Saint-Siège lui avait confié le dépôt, dépôt qu'il laisse intact à son successeur, qui le gouvernera de même. Les œuvres de Mgr. Bourget ont été celles d'un apôtre toujours à la poignée pour la gloire de Dieu, pour la défense de l'Eglise et pour le salut des âmes. Suivant le précepte de saint Vincent de Paul, "il est aimé Dieu à la sueur de son front."

"Au milieu des labeurs de cette grande tâche, un obstacle se présentait-il? Mgr. Bourget s'arrêtait pour examiner dans le recueillement et dans la prière, si cet obstacle venait de Dieu ou des hommes. S'il venait de Dieu, l'évêque s'humiliait sans murmure en serviteur soumis; s'il venait des hommes l'évêque ne capitulait pas; il différait, il attendait paisiblement avec l'obstination d'un saint zèle. Mgr. Bourget n'aime pas la lutte; elle répugne à son cœur autant qu'à ses maximes. Mais lorsqu'il a fallu lutter pour la gloire de Dieu, pour les droits de l'Eglise, pour le salut des âmes, non seulement le prélat n'a pas déserté, mais encore il a été un athlète infatigable, invincible.

"La vieillesse qui est ordinairement pour les autres hommes le temps de l'indifférence et du repos, n'a ni ralenti le zèle, ni diminué la vaillance de Mgr. Bourget. Au contraire, cette époque de sa vie a été la plus active et la plus glorieuse. Quelques uns l'auraient voulu autre qu'il n'est. Mais le potier qui a pétri son argile l'a façonné à son gré; plus tard ce potier a choisi cette argile-là, et non pas une autre pour la mettre précisément où il voulait qu'elle fût et pour l'usage auquel il l'avait destinée.

"Maintenant que la carrière épiscopale de l'illustre et saint prélat est terminée, si l'on reporte ses regards vers les trente-six années d'une administration marquée par tant d'œuvres et sanctifiée par tant de vertus, peut-on n'être pas ému jusqu'à l'admiration? Peut-on, sans éprouver l'étonnement du respect, mesurer l'immensité des œuvres que le zèle d'un seul homme est capable d'accomplir avec l'aide et avec la grâce de Dieu.

"Que Mgr. Bourget emporte, dans la retraite où il descend, l'assurance que les fidèles garderont précieusement le souvenir de ses vertus et de son zèle apostolique; enfin que Sa Grandeur daigne agréer l'hommage de la gratitude et du profond respect de ses diocésains."

En terminant son mandement Mgr. Bourget, portant aujourd'hui le titre d'Archevêque de Marianopolis, adresse la fervente prière suivante à Marie Immaculée, en l'honneur de laquelle ce saint évêque a érigé dans sa ville épiscopale de si précieux et nombreux monuments :

"O divine Marie, Vierge Immaculée et Glorieuse Mère de Dieu, permettez qu'aujourd'hui Nous déposions à vos pieds sacrés le lourd fardeau de la charge pastorale qui Nous fut imposée il y a trente-six ans par l'Eglise, et que, pour cela, Nous dûmes recevoir avec une humble soumission, dans la ferme confiance que vous seriez vous-même